

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 9 juillet 2026 19:30

En exercice : 33

Présents : 31

Excusés : 1

Absents : 1

**Date de la convocation :
02/07/2026**

**Président de séance :
Jean-Louis ROY**

**Secrétaire de séance :
Mélanie CHARPENTREAU**

**N° interne de l'acte :
D06_07_2026**

jeudi 9 juillet 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pedro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Johann PASQUEREAU, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlene RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Blandine BEAUPERIN (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY)

Membres Absents :

Sandrine VIGNIAL

Demande d'adhésion au groupement d'intérêt public (GIP) Géo Vendée et approbation de la convention constitutive

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Géo Vendée, approuvé par arrêté du Préfet de la Vendée n° 2025- DCL-BCL-456 du 27 juin 2025, publié le 30 juin 2025, a pour objet de mutualiser à l'échelle départementale des compétences, des outils et des services dans le domaine du géonumérique et de la gestion de la donnée au bénéfice de ses membres.

Les missions détaillées figurent dans la convention constitutive approuvée par arrêté préfectoral.

Dans le cadre de ses compétences et de ses besoins en matière de géonumérique et de gestion de la donnée, la commune de Sèvremont souhaite adhérer au GIP Géo Vendée.

Conformément aux dispositions de la convention constitutive du Groupement, toute nouvelle adhésion doit être approuvée par l'Assemblée Générale du GIP Géo Vendée puis faire l'objet des formalités administratives et préfectorales requises.

L'adhésion de la commune de Sèvremont est donc sollicitée sous réserve de son approbation par l'Assemblée Générale du GIP Géo Vendée ainsi que de l'accomplissement des formalités administratives et préfectorales nécessaires.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal

- De demander l'adhésion de la commune de Sèvremont au Groupement d'Intérêt Public Géo Vendée.
- D'approuver la convention constitutive du GIP Géo Vendée ainsi que le projet d'avenant annexé à la présente délibération.
- De l'autoriser à signer ledit avenant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.
- De désigner :
 - o Bernard GUILLOTEAU en qualité de représentant titulaire de la commune de Sèvremont au sein du GIP Géo Vendée ;
 - o Alain SCHMUTZ en qualité de représentant suppléant de la commune de Sèvremont au sein du

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

GIP Géo Vendée.

- De donner tous pouvoirs à Bernard GUILLOTEAU, représentant titulaire, et à Alain SCHMUTZ, représentant suppléant, aux fins :
 - o de représenter la commune de Sèvremont au sein du GIP Géo Vendée ;
 - o de siéger et voter aux Assemblées Générales du GIP Géo Vendée ;
 - o et, le cas échéant, de siéger et voter au Conseil d'Administration du GIP Géo Vendée si les représentants sont désignés au sein d'un collège administrateur.
- D'acter que l'adhésion de la commune de Sèvremont au GIP Géo Vendée prendra effet après son approbation par l'Assemblée Générale du Groupement ainsi qu'à l'issue de l'accomplissement des formalités administratives et préfectorales requises.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Vote : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Mélanie CHARPENTREAU



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le : 20/7/2026